
La réduction du déficit: l'approche albertaine

par Richard Magnus, député provincial

L'auteur du présent article décrit d'abord le plan d'élimination du déficit que la province de l'Alberta applique actuellement et traite ensuite du rôle individuel des députés dans la mise en oeuvre de ce plan. L'article se termine par un coup d'oeil sur le Comité permanent d'orientation et son rôle dans l'élimination du déficit en Alberta.

Lors des dernières élections provinciales, le Parti libéral et le Parti progressiste-conservateur ont fait campagne sur le thème de l'équilibre budgétaire. Plus de 85 p. 100 des Albertains qui ont voté aux dernières élections attendaient du gouvernement élu qu'il prouve sa responsabilité en équilibrant le budget.

Le Parti progressiste-conservateur, sous la direction de M. Ralph Klein, proposait un plan quadriennal visant à éliminer le déficit et à équilibrer le budget de la province. Ce plan, inspiré de la *Deficit Elimination Act* entrée en vigueur avant le déclenchement des élections en mai 1993, proposait de réduire les dépenses et de réorganiser le mode de fonctionnement de l'appareil gouvernemental. Les conservateurs ont promis d'équilibrer le budget pour l'année financière 1996-1997, et cela sans hausse ou création d'impôts. En tant que membre du caucus ministériel, je suis fier de dire que nous tenons promesse et que nous présenterons un budget équilibré d'ici 1996-1997.

Lorsqu'il était candidat à la direction du Parti progressiste-conservateur en 1992, puis comme chef du parti lors des élections générales provinciales, M. Klein a clairement dit être convaincu que le problème n'était pas dû à des rentrées insuffisantes, mais plutôt à des dépenses excessives. Il a donc annoncé qu'il allait mettre l'accent sur deux choses : une réduction radicale des dépenses, liée à une restructuration fondamentale de l'appareil gouvernemental.

En février dernier, nous avons présenté notre budget de 1994-1995, deuxième année du plan quadriennal. Les principaux éléments du budget sont les suivants :

- aucune hausse d'impôt, aucun impôt nouveau ni taxe de vente;
- réduction de 37 p. 100 du déficit, soit une diminution de 956 millions de dollars au titre des dépenses de programme;
- suppression de 1788 postes dans la fonction publique;
- adoption d'un plan opérationnel triennal pour chaque ministère; chaque plan fixe les coûts d'exécution et les modalités d'évaluation des résultats obtenus;
- à la fin de l'exercice 1994-1995, le gouvernement aura réalisé plus de la moitié de son plan quadriennal.

Nous procédons à des changements radicaux, fondamentaux et structurels qui vont modifier définitivement le rôle du gouvernement, l'administration des programmes et des services et les attentes des Albertains à l'endroit du gouvernement.

L'ancienne Alberta n'existe plus. Nous avons l'intention de contourner, et de démanteler si nécessaire, les obstacles qui empêchent l'argent de parvenir à ceux qui en ont vraiment besoin.

La lourdeur administrative du système scolaire prive les écoles d'une partie de l'argent qui leur est destiné; l'excès d'administration et de réglementation dans le système de santé prive les soins de santé communautaires d'une partie des fonds qui leur reviennent; les services municipaux sont trop subventionnés pour ce qu'ils coûtent vraiment; trop de personnes dépendent de l'aide sociale au lieu d'y voir un moyen de transition vers l'acquisition de compétences nouvelles. Et ainsi de suite. Trop de gens honnêtes sont prisonniers de

M. Richard Magnus est député de la circonscription de Calgary-North Hill à l'Assemblée législative de l'Alberta. Le présent article est fondé sur un exposé qu'il a fait au 18^e Colloque parlementaire de la région du Canada, qui s'est tenu à Ottawa en novembre 1994.

mauvais systèmes; nous voulons mettre fin à ce cycle. C'est ce que nous entendons par réorganisation de l'appareil gouvernemental.

Tous les Albertains sont concernés et la plupart d'entre eux ont approuvé le plan. La population est prête à accepter les sacrifices à court terme qui lui sont demandés afin d'éviter de laisser à ses enfants un déficit affolant et une montagne de dettes.

Le rôle des parlementaires

Quel est le rôle du député de l'Assemblée législative albertaine dans ce plan? Il doit participer activement au dialogue entre le gouvernement et la population et en faciliter la réalisation. Étant donné la nature de la réorganisation et l'ampleur des réductions de dépenses, les Albertains exigent et méritent un niveau de responsabilité élevé de la part de leur gouvernement et de leurs représentants élus.

Les citoyens doivent être amenés à participer au processus décisionnel. Ils ne doivent pas seulement subir les effets de la solution, mais sentir qu'ils contribuent à la définir. En Alberta, nous avons organisé des tables rondes sur les soins de santé, l'éducation et le budget, de même que sur les personnes âgées et le fonds du patrimoine. Nous parlons aux Albertains et nous les écoutons, ce qui est indispensable à la réussite de tout plan de réduction du déficit. Le premier budget déficitaire adopté par un gouvernement au Canada aurait dû être le dernier.

Les députés provinciaux tiennent des assemblées publiques dans leurs circonscriptions afin de sonder le pouls de leurs électeurs et leur permettre de contribuer à la recherche de la solution. Les députés doivent en outre demeurer fidèles à leurs promesses électorales. En Alberta, on avait promis au cours des campagnes électorales précédentes d'équilibrer le budget, mais, après avoir reçu un mandat de la population, le gouvernement a continué sur la voie de la destruction. Il est intéressant de noter que les Albertains avaient une bonne longueur d'avance sur leurs représentants élus quant à leur désir d'équilibrer le budget de la province. La population était prête et attendait que ses élus la rejoignent. Nous n'avons pas fait de miracle, nous nous sommes simplement rendu compte que nous ne pouvons pas dépenser plus que nous ne gagnons, et cette vérité est valable partout au Canada. Nous entendons tous les gens dire à leurs gouvernements qu'il faut vivre selon ses moyens et mettre l'accent sur les besoins.

Lors des dernières élections en Alberta, tous les députés ont fait campagne sur l'élimination du déficit. Le gouvernement a, plus que l'opposition, des comptes à rendre lorsqu'il dévie de son mandat. Les membres du caucus ministériel eux-mêmes exigent que le gouvernement poursuive l'application de son programme de réduction du déficit ainsi que la restructuration et la réorganisation de l'appareil gouvernemental.

Outre le plan du gouvernement visant à équilibrer le budget, les changements apportés au mode de fonctionnement de l'Assemblée législative ont donné aux députés les moyens de représenter efficacement leurs électeurs, tout particulièrement en ce qui a trait à l'examen du budget des dépenses du gouvernement. Pendant l'examen du budget à l'Assemblée législative, l'opposition peut créer jusqu'à quatre sous-comités des crédits. Durant les audiences de ces comités, des députés des deux côtés de l'Assemblée disposent de quatre heures pour interroger les représentants des ministères au sujet de leurs plans et priorités en matière de dépenses. Les députés ont ainsi l'occasion de poser des questions détaillées sur les dépenses de programme. Quatre ministères seulement comparaissent devant les sous-comités, mais les députés peuvent néanmoins examiner les prévisions de dépenses de chaque ministère par le truchement du Comité des crédits.

Les comités permanents d'orientation

Je préside actuellement l'un des quatre comités permanents d'orientation, celui chargé de l'examen de la planification financière. Ce comité est chargé d'examiner les politiques budgétaires et fiscales et tous les projets ayant une portée financière importante. Le comité est également chargé d'examiner les budgets courants et les plans opérationnels triennaux des divers ministères et de faire des observations, suggestions et recommandations aux ministres en vue de la préparation des budgets annuels.

Les députés se sont vu confier la responsabilité d'examiner les programmes et budgets des ministères et d'en surveiller l'administration. En tant que parlementaires, nous suivons l'application du programme du gouvernement en fonction du mandat que la population de l'Alberta nous a confié. Comme jamais auparavant dans notre province, la bureaucratie emboîte le pas aux élus, pas seulement ceux qui siègent au Cabinet, mais l'ensemble des parlementaires qui représentent les Albertains de toutes les régions de la province. Nous pouvons ainsi veiller à ce que les politiques, programmes et initiatives répondent aux besoins des Albertains, et non l'inverse.

Les Albertains, comme la plupart des Canadiens, ont été submergés de promesses, d'impôts, d'emprunts et d'attentes non comblées. La population, nos électeurs, éprouvent un sentiment aigu de mécontentement, d'aliénation, de scepticisme et de perte de respect. Les Albertains, comme les Canadiens, sont fiers de leur sens poussé des affaires et de leur autonomie. Le gouvernement a un rôle essentiel à jouer au plan de la croissance économique, mais il doit troquer son rôle d'intervenant direct contre celui de facilitateur. Le gouvernement doit réorganiser ses programmes et leurs mécanismes d'exécution pour assurer à la population des programmes de qualité, efficaces, efficients et qui soient appliqués dans le respect des gens et de leurs besoins.◆